

# Décalages

---

Volume 1 | Issue 4

Article 26

---

6-1-2015

## Robespierre. Une politique de la philosophie de Georges Labica

Mohamed Moulfi

---

### Recommended Citation

Moulfi, Mohamed (2014) "Robespierre. Une politique de la philosophie de Georges Labica," *Décalages*: Vol. 1: Iss. 4.

This Review is brought to you for free and open access by OxyScholar. It has been accepted for inclusion in Décalages by an authorized editor of OxyScholar. For more information, please contact [ccla@oxy.edu](mailto:ccla@oxy.edu).

# *Robespierre. Une politique de la philosophie* de Georges Labica

(augmentée d'une présentation inédite par Thierry Labica, Paris, La Fabrique éditions, 2012 (1ère éd., Paris, PUF, 1990)

Mohamed Mouffi

Ce livre ne représente ni le commencement ni l'aboutissement du parcours initiatique de G. Labica. Marx, Engels, Plékhanov, Lénine, Labriola, Gramsci avaient déjà largement capté, à un moment ou un autre, son intérêt. Lequel intérêt, pour reprendre un texte postérieur, *Démocratie et révolution*, est de « rendre son acuité au concept de révolution ». Quelle meilleure option pour le faire que ce *Robespierre*, livre d'un « philosophe à l'écoute de l'un des siens »? Salué naguère, dans le contexte de la fin des années 80 (commémoration du bicentenaire de la Révolution, chute du mur de Berlin et, à partir de 1990, effondrement du bloc soviétique et fin de la guerre froide, progression et répression de l'islamisme politique), cet ouvrage avait fait l'objet de commentaires qui mettaient beaucoup plus en évidence la figure de Robespierre vu par le philosophe que le philosophe lui-même. C'est pourquoi, une fois n'est pas coutume!, l'accent est mis ici sur les thèses que tire l'auteur.

La réédition de cette monographie sur Robespierre vient à point nommé proposer le paradoxal « inadmissible démocratique » (cf. Lénine, *Le Cahier bleu : le marxisme quant à l'État*, éd. établie par G. Labica; trad. de B. Lafite, Bruxelles, Éd. Complexe; Paris, PUF, 1977), sous le signe duquel Thierry Labica, le préfacier, réussit la mise en perspective du parcours du théoricien et militant que fut son père, tout en s'arrêtant aux moments forts de l'argumentation du *Robespierre*. La démocratie inadmissible, passage obligé s'il en est, caractérise, par exemple, aujourd'hui les flux et les reflux des printemps arabes, mais pas seulement puisque un peu partout la démocratie se trouve malmenée en son nom même. Marx ne disait-il pas que la démocratie peut, elle aussi, être inconséquente? C'est dire toute l'actualité et l'universalité des leçons que G. Labica recueille de l'expérience de la Révolution française, qui n'en est pas moins un « cri de la nature » (Kant) et qui « intéresse l'humanité tout entière » (Fichte). Contre justement l'interprétation tocquevillienne soutenant qu'il n'y a pas eu de rupture dans

l'histoire de la France et que la Révolution ne fut que l'accommodation de « l'état politique à l'état social, les faits aux idées, les lois aux moeurs », G. Labica problématisé, dans une configuration différente, cette inconséquence dans la dialectique de *Démocratie et révolution*, termes qu'il rencontre et théorise déjà dans le *Robespierre*. Ce qui témoigne du « registre stable », même si des « ressaisies conceptuelles et théoriques » peuvent se faire jour, et ce jusque dans son dernier ouvrage *Théorie de la violence* (2009). En fait, G. Labica ne s'était jamais départi de cette « saine démarche de philosophe », comme il ne s'était jamais dessaisi de ce projet cohérent et solidaire que ponctuent ses ouvrages considérables aussi denses que novateurs. C'est par reprises, commentaires, silences, clins d'œil, annonces, mais aussi par le frayage constant de perspectives nouvelles, élaborées plus ou moins dans cette solitude créatrice qui permet, selon les mots d'E. Delacroix, de plonger des racines dans ce qui est essentiel qu'il semblait travailler. Cet essentiel, *i.e.* le cap, n'attend ni le commentaire, ni la glose répétitifs, encore moins la médiatisation. Prenant sa chance, cet essentiel s'installe parmi d'autres élaborations et théorisations dans la philosophie silencieuse si prompte d'être continuée et réalisée autrement : traité, thèses, articles et travaux collectifs, poésie, pamphlet, nouvelles, etc. Pratiquant l'art de la pause, et sans renoncer à ses présupposés doctrinaux, G. Labica provoque la reviviscence conceptuelle propre à la recherche du meilleur monde possible au moyen du principe espérance. C'était sa philosophie du maintien. Sa position. Son opposition à l'air du temps.

Comme dans le *Robespierre*.

Cet ouvrage constitue en effet un véritable traité de philosophie politique où se croisent et se problématisent les catégories et les thèmes fondateurs : droit, lois, institutions, peuple, vertu, République, gouvernement, démocratie, Grèce, Rome, Hegel, Rousseau, liberté, égalité, citoyenneté, fraternité, Être suprême, etc. On ne peut pourtant pas éluder la question de savoir quel est cependant l'intérêt d'un philosophe marxiste pour la figure de Robespierre, le premier sans doute depuis J. Jaurès. Ce n'est sans doute pas seulement parce que Robespierre est digne d'un mérite philosophique, comme le souligne l'auteur lui-même. C'est aussi pour ce tout ce qui l'oppose à un révolutionnaire comme Condorcet, ou à l'autre penseur de la politique, Machiavel en l'occurrence. Robespierre est un anti-Condorcet et un anti-Machiavel. G. Labica le répète plus d'une fois. Pourtant comme Condorcet, le girondin, il adhère à la Société des amis des Noirs, mais contrairement à lui, Robespierre, le montagnard et le jacobin, ne défend pas les droits des

femmes. Il soutient par contre les droits des minorités, des Juifs et des Noirs et des comédiens (!), comme il dénonce aussi le lobby colonial.

Quant à son anti-machiavelisme, il s'origine peut-être dans l'inspiration même de Machiavel. Si pour penser la politique, Machiavel s'inspire certes d'Aristote, de Cicéron, de Tite Live, etc., il ne manque surtout pas de concevoir *Le Prince* comme un livre des *Miroirs des Princes*, véritable *compendium* de conseils aux souverains aux fins de conquérir et de se maintenir au pouvoir.

En revanche, Robespierre, lui, pense la Révolution en la produisant. C'est en la faisant, et heurtée à la contre-révolution (« Voulez-vous une révolution sans révolution? », s'exclamait-il), qu'il définit le droit recadrant ainsi les notions de légalité et de légitimité. Il énonce que la Révolution est illégale, car le principe d'un droit n'est pas porteur de sa propre genèse. Plus forte encore est cette idée à la portée philosophique décisive : si la révolution est illégale, la liberté l'est aussi. Mieux encore, l'illégalité n'efface pas nécessairement la légitimité en justice ou en bon droit, comme on dit, puisque le « droit à la révolution » est aussi imprescriptible que la liberté. Autrement dit, du « branle de la Révolution » se justifie le droit à l'insurrection, découlant lui-même du droit à l'existence, et donc du droit de détresse (Hegel). C'est ainsi que peuvent s'installer le devoir de haine et le besoin insurrectionnel contingent certes, mais qui n'abolit point le droit à recommencer, parce que la Révolution est « immortelle », selon le mot de Robespierre.

L'histoire peut certes présenter aussi bien des mouvements contraires que des mouvements favorables à la liberté. Autrement dit, ce n'est jamais pour toujours que raison et révolution, comme « droit de la nature », s'articulent. Pour Hegel, la révolution est un « superbe lever de soleil » et qu'avec la philosophie elle a partie liée, car la première conçoit dans son essence la liberté que la seconde a proclamée. Il reste cependant que, pour Robespierre, si « la morale était dans les livres des philosophes; nous l'avons mise dans le gouvernement des nations », pour tenir précisément « les promesses de la philosophie ».

Telles sont quelques idées que G. Labica met en évidence de sa lecture des discours de l'*Incorrputible*, au principe d'une philosophie politique de la révolution. Robespierre connaît, on le sait, Locke, Mably et admire l'*Esprit des lois* de Montesquieu, mais plus que ça, il est un « Rousseau au pouvoir ». Et justement, à propos de philosophie et de politique, s'appuyant sur Gramsci interprétant à sa manière la XI<sup>e</sup> Thèse de Marx sur Feuerbach, pour

dire que « la philosophie doit devenir politique pour devenir vraie », G. Labica retrace le chemin de la volonté de changer le monde qui va de Kant à Robespierre, l'*Aufklärer*, dont il évoque « le courage de la pensée » d'où résulte sa pensée, sa théorisation. Et l'auteur de préciser : avec lui « nous n'avons affaire ni à une philosophie politique, au sens consacré du terme, élaboration d'une doctrine en vue du gouvernement, ou secteur d'une philosophie concernant les affaires de la Cité, dont la démarche *a priori* ne présuppose pas nécessairement un passage à la pratique; ni à une philosophie de la politique, qui informerait préalablement l'action, ou s'en déduirait *a posteriori*; ni à une utopie, pas plus au sens où Spinoza dénonçait les utopies philosophiques, au début de son *Traité politique* qu'au sens blochien du *Principe Espérance* ». Qu'est-ce à dire, si ce n'est donc pas une philosophie politique? Il parle d'une « politique de la philosophie que littéralement Robespierre a inaugurée ». C'est une première systématisation ou théorisation de la révolution. C'est ainsi que G. Labica montre que le robespierrisme est une politique de la philosophie, en ce sens qu'il « nous offre la première pensée philosophique de la Révolution. La pensée prend acte de l'acte lui-même en train de s'effectuer : « penser la révolution au moment même où elle se produit ». Pourtant, fait paradoxal, l'auteur le rappelle quelque part que la « Révolution » est le mot le plus étranger à la tradition philosophique, celui qui révèle son impensé. « Kant pense dans le droit, Robespierre le traduit en dispositions concrètes : politique d'une philosophie où la seconde enregistre la première ».

C'est dire que « de la défense de la cause du peuple à la théorie de la Révolution, la politique de la philosophie accomplit sa rationalité en propositions éthico-(politico)-religieuses ». Ce qui se traduit par une théorie de l'Etat assortie d'un statut pour l'Etre suprême. Autrement dit, la philosophie de la politique, ce sont des « principes d'une autre politique » dont l'attendu serait l'inouï de la situation et l'alchimie historique de la révolution, en somme l'invention d'une forme de pouvoir politique où le gouvernement révolutionnaire initie une action fondatrice, à telle enseigne que G. Labica parle de théorie neuve qui intègre à la fois les vœux de la nature et l'accomplissement des destins de l'homme. Comme le promet la philosophie. Et ce projet va au-delà de cette histoire rêvée et que représente la « perspective de la Révolution au-delà du circonstanciel ». L'au-delà du circonstanciel surgit justement dans l'inouï, dans l'inédit, dans le sans précédent, le jamais vu. Comme quoi une philosophie politique de la Révolution décide G. Labica de considérer que philosopher, c'est chercher,

c'est impliquer qu'il y a des choses à voir, à dire et à faire. Il l'exprime d'ailleurs clairement qu'après Robespierre, « grâce à Marx, la philosophie prend conscience qu'elle a une ombre. Cette ombre c'est la *Praxis!* » Cette question semble être au cœur des médiations de G. Labica. La *praxis* somme en quelque sorte Robespierre et Marx, penseurs de *la* politique, de se dégager du politique, comme autorité religieuse ou traditionnelle. Le dépassement du politique par la politique rend la légitimité secondaire au regard de l'inouï de la révolution, dans l'instauration du sans précédent. On ne saurait dire s'il y a césure entre le politique et la politique. La difficulté est certes considérable, la thèse de G. Labica qui aurait mérité un autre espace conserve au moins l'idée d'une *Aufhebung* du politique. Cependant, l'insistance sur l'action politique montre bien le souci de la pensée de se réapproprier son bien dans l'action. C'est pourquoi tient-il au *Sapere aude!* de Kant, appelant les intellectuels, à risquer, à nouveau, le courage de la pensée.